

Accompagnement à la scolarité individuel avec l'AFEV

■ Structure organisatrice : Présidence

■ Organisation : annuelle

■ Responsable pédagogique : Albéric Baumard (UA) & Lise Pareyn (AFEV)

■ Capacité d'accueil : 50

Seuil d'ouverture : 1

■ Volume horaire pour l'étudiant : 2h/semaine consacrées à l'accompagnement individuel à domicile d'un enfant/jeune de 5 à 17 ans issu d'un quartier prioritaire.

Exemples d'accompagnements :

- Aide aux devoirs,
- sorties culturelles et sportives,
- jeux,
- aide à l'organisation
- soutien à la réflexion d'orientation scolaire et de découverte de métiers
- apprentissage de la lecture pour les plus petits
- apprentissage des codes sociaux discussions
- accompagnement d'enfants nouvellement arrivés en France ...).
- Etc...

■ Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : en fonction de la disponibilité de la famille et de l'étudiant et du planning scolaire de l'enfant.

Par ailleurs, des formations collectives (création d'animations et de jeux ludiques, accompagnement individuel, posture professionnelle) seront proposées en fonction du planning des étudiants engagés.

■ Localisation des enseignements : Au domicile des enfants/jeunes accompagnés et/ou à l'extérieur (découverte de la ville, découverte des lieux ressources ...).

Formations collectives : au sein du local de l'AFEV (Quartier Belle-Beille 4 rue Louis Boisramé – Angers) ou en centre-ville.

■ Date de début des cours : Début octobre

■ Date de fin des cours (y compris évaluation) : fin avril pour l'évaluation. Et engagement auprès de son enfant/jeune accompagné jusqu'à fin mai si possible.

■ Compétences à acquérir/ à valider :

Cet E2o est destiné aux étudiants qui souhaitent s'engager avec l'AFEV pour l'accompagnement individuel. L'accompagnement individuel consiste pour l'étudiant à accompagner un enfant ou un jeune (de 5 à 17 ans) pour le sécuriser dans son parcours éducatif.

L'étudiant est lui-même formé et suivi par l'AFEV. Des temps d'échange de pratiques sont proposés par l'AFEV, au moins 1 fois par mois.

Cet E2o permet de développer des compétences en termes :

- d'écoute, de relationnel ;
- de capacité d'adaptation ;
- de capacité d'organisation.

■ Modalités de validation :

La validation de l'E2o est fonction de l'effectivité de l'engagement tout au long de l'année.

■ Informations complémentaires :

Pour toute information complémentaire sur l'engagement à l'AFEV : lise.pareyn@afev.org